

transferts technologiques, qui sont assortis de certaines conditions relatives à l'investissement étranger; un appui technologique par le biais d'institutions nationales technologiques; un soutien commercial; l'octroi de financements; et la mise en place d'avantages fiscaux (Réseau d'Analyse du Développement 2003), ainsi que de microcrédits et de plans d'épargne. Parmi les approches les plus populaires de la promotion des entreprises rurales figure le développement du projet "un village, un produit" (le Tambon). D'autres orientations, telles que les programmes concernant les petites et moyennes entreprises (PME) et la promotion d'entreprises à fort potentiel (le tourisme et le secteur agroalimentaire, par exemple), ont également été utilisées.

MCours.com

## 2. Le profil de l'agribusiness en Afrique

Torben M. Roepstorff, Steve Wiggins et Anthony M. Hawkins

### 2.1 Agro-industrie et agribusiness en Afrique contemporaine

Au niveau continental, on estime que la plus vaste catégorie du secteur agroalimentaire, notamment les activités liées aux ressources en amont et les activités de transformation en aval, ainsi que la distribution et la commercialisation, représente près d'un cinquième du PIB de l'Afrique subsaharienne et pratiquement la moitié de la valeur ajoutée de l'activité manufacturière et des services de la région (Jaffee *et al.*, 2003, p. 2). En ce qui concerne les pays africains disposant de données individuelles, la part de la valeur ajoutée manufacturière totale des deux principaux sous-secteurs agro-industriels (alimentation et boisson d'une part, tabac d'autre part) varie de 17 % en Afrique du Sud à 47 % en Ethiopie (Banque mondiale 2009a).

Bien que des changements structurels importants aient été apportés à de nombreuses économies subsahariennes, qui ont vu la part de l'agriculture dans le PIB s'effondrer de 41 % en 1960 à 12 % en 2008, cette évolution n'a, dans la plupart des cas, pas été accompagnée de l'émergence de l'activité manufacturière dynamique et diversifiée. La hausse observée dans la part de l'industrie au sein du PIB total (augmentant de 17 % en 1960 à 33 % en 2008) résultait essentiellement des industries extractives. Dans le même temps, la part de l'activité manufacturière n'a augmenté que faiblement au cours de la même période, passant de 8,7 % à 15 %, en raison de la stagnation et même du déclin de cette industrie depuis 1995. Notons également le développement rapide du secteur des services, qui s'est accru de 34 % en 1981 à 55 % en 2008 (tableau 1.1).

## Les secteurs manufacturier, agro-industriel et agribusiness

Manifestement, la taille et la structure de l'activité manufacturière africaine, et au sein de la fabrication du secteur agro-industriel, diffèrent considérablement entre les deux sous-régions et entre chaque pays.<sup>9</sup>

Le tableau 2.1 présente la valeur ajoutée de l'activité manufacturière en pourcentage du PIB par secteur, au niveau continental et régional, de 2002 à 2007<sup>10</sup>. Au niveau régional, la part de la valeur ajoutée de la production manufacturière (VAM) dans le PIB est clairement divisée entre le nord et le sud de l'Afrique (15,9 % et 12,7 % du PIB respectivement), et le centre, l'est et l'ouest de l'Afrique (9,2 %, 8,4 % et 7,5 % respectivement). La part relative au secteur industriel dans le PIB total est restée statique ou a décliné ces 10 dernières années, et ce dans la totalité des régions. Ces statistiques globales cachent des niveaux élevés de différenciation entre les sous-régions, au sein desquelles le secteur industriel, en tant que pourcentage du PIB total, évolue entre 16-18 % (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Cameroun) et 3-5 % (Botswana, Gabon, Éthiopie) (Banque mondiale 2009a).

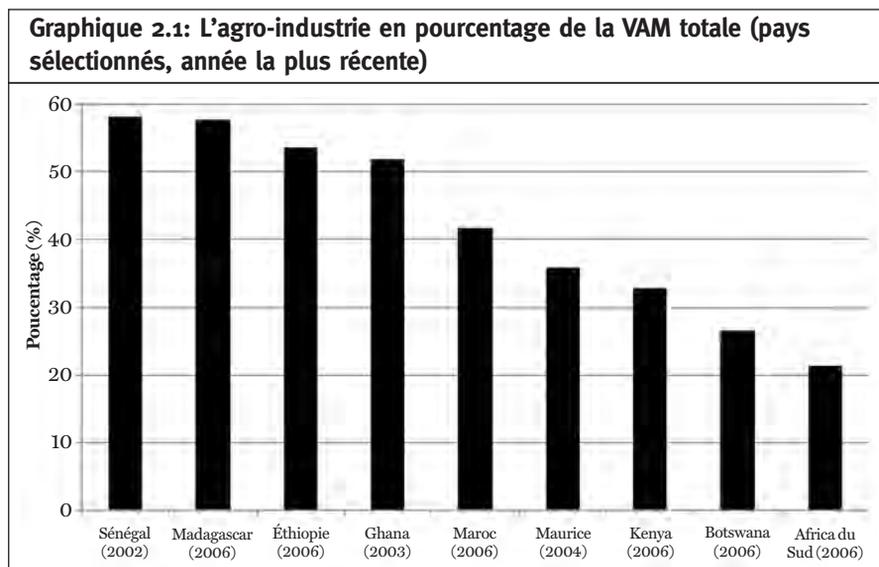
	Moyenne simple [moyenne pondérée] (par pourcentage du PIB total)					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Afrique</b>	10,8 [14,2]	10,7 [13,8]	10,6 [13,3]	10,3 [12,9]	10,4 [13,4]	10,7 [13,6]
<b>Est</b>	8,7 [8,7]	8,5 [8,6]	8,6 [8,6]	8,3 [8,4]	8,0 [8,3]	8,4 [8,8]
<b>Ouest</b>	8,5 [7,2]	8,5 [6,8]	8,67 [6,6]	8,7 [6,4]	7,9 [5,8]	7,5 [5,4]
<b>Centrale</b>	8,9 [12,5]	8,8 [12,3]	8,0 [11,3]	7,8 [10,5]	8,0 [10,6]	9,2 [11,7]
<b>Nord</b>	12,8 [15,4]	12,3 [14,6]	12,0 [14,2]	11,6 [13,7]	12,2 [15,7]	12,7 [15,8]
<b>Sud</b>	15,8 [17,7]	16,2 [17,5]	15,8 [17,1]	15,3 [16,6]	15,8 [16,4]	15,9 [16,3]

Source: Calculs de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA), sur la base des données de la Banque mondiale (2008a) (CENUA et Union africaine 2009)

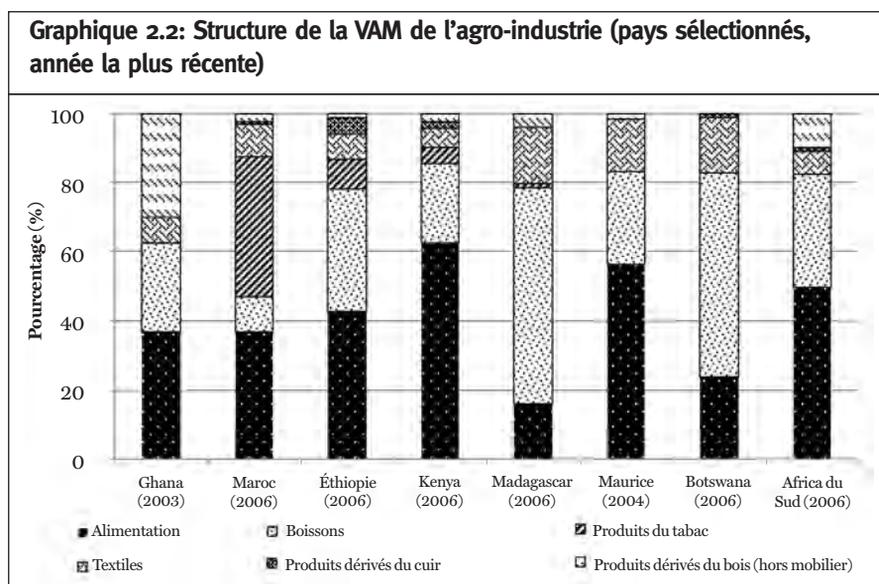
9. Il est important de noter que les définitions régionales diffèrent selon les sources. Lorsque les données sur des indicateurs similaires sont fournies par deux sources ou plus, il est indiqué que ces informations ne sont pas directement comparables. Par ailleurs, les données sur les communautés économiques régionales (CER) doivent être traitées avec prudence, en raison de la redondance de certaines adhésions. Ainsi, les données portant sur la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et sur le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) se révèlent particulièrement problématiques du fait de l'inclusion de l'Afrique du Sud, la plus grande puissance industrielle d'Afrique et l'un des plus importants exportateurs de produits fermiers et agroalimentaires, qui fausse les données concernant les pays membres plus petits tels que le Botswana, le Malawi et la Zambie.

10. Se référer également à l'Annexe 1.

L'agro-industrie représente généralement l'élément le plus important de l'activité manufacturière et correspond, dans plusieurs pays, à plus de la moitié de la VAM totale (graphique 2.1). En termes structurels, la production agro-industrielle suit, en Afrique, une version exagérée du modèle de production générale des pays en développement. Ainsi, les catégories de l'alimentation, des boissons et du tabac représentent, ensemble, la plus grande part de la totalité de la production et de la



Source: Banque mondiale (2009a)



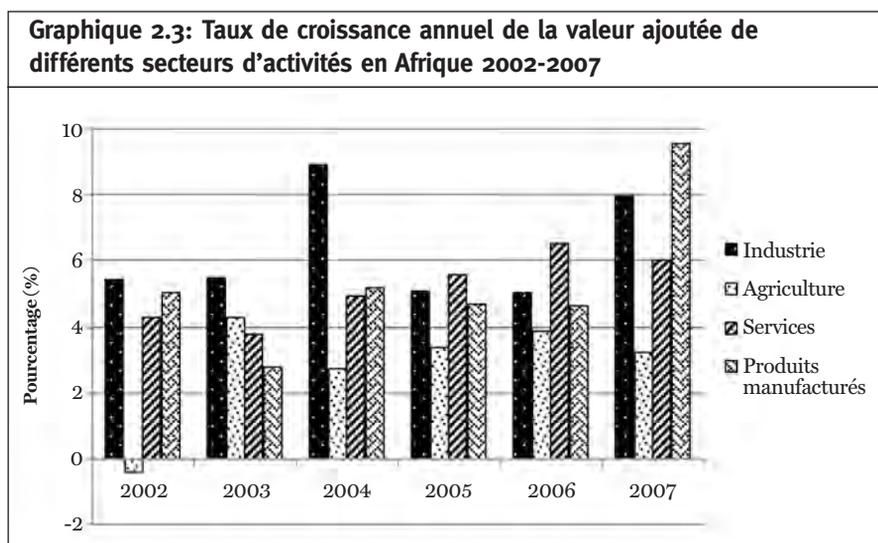
Source: ONUDI (2009a)

valeur ajoutée des produits manufacturés. Les chiffres de l'agro-industrie de certains pays africains en pourcentage de la VAM totale sont indiqués dans le graphique 2.2<sup>11</sup>. Les parts vont d'approximativement 90 % au Kenya à près de 60 % au Ghana. Le textile, le cuir et les produits dérivés du bois représentent les parts restantes.

**Tableau 2.2: Alimentation, boissons et tabac en pourcentage de la valeur ajoutée totale de l'activité manufacturière**

Pays	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Botswana	22,7	20,4	20,4	19,3	20,4	20,4	22,6	22,0
Éthiopie	55,9	54,2	54,67	52,6	52,7	49,6	48,4	46,6
Ghana	..	..	..	..	32,5	..	..	..
Kenya	34,0	28,6	28,6	29,5	30,6	30,1	29,1	
Madagascar	..	..	35,9	41,5	41,6	41,5	40,1	..
Malawi	72,9	70,7	71,1	..	..	..	..	..
Ile Maurice	17,9	20,4	23,0	24,5	27,9	29,9	..	..
Maroc	..	34,4	..	..	..	31,6	36,3	36,6
Sénégal	42,7	21,89	35,0	40,5	..	..	..	..
Afrique du Sud	16,1	15,5	15,4	15,3	16,0	16,6	16,7	..

Source: Banque mondiale (2009a)



Source: Calculs de l'ONUDI, fondés sur les données de la CENUA et de l'Union africaine (2009) et de la Banque mondiale (2009a)

11. Certains pays individuels font figure d'exception, tels que le Ghana, dont la production de produits à base de bois s'est élevée à 15,7 % de la VSAM totale au cours de la dernière période (2003) pour laquelle l'on dispose de données (les autres principales catégories sont l'alimentation (19,2 %), les boissons et le tabac (13,3 % pour l'ensemble de ces deux catégories)). Le Nigéria fait également partie de ces pays et comprend un secteur textile affichant 19,5 % de la VAM totale, tel que cela est indiqué dans la dernière série de données dont on dispose (1996), contre 8,4 % pour l'alimentation et 9,7 % pour les boissons. Aucune production de tabac n'a été enregistrée.

Dans un grand nombre de pays africains, l'évolution de la croissance de l'agro-industrie s'est effectuée en parallèle à celle de l'activité manufacturière dans son ensemble. Des investissements importants, tant étrangers que locaux, ainsi que des taux de croissance prometteurs ont été enregistrés dans les années 1960 et 1970, avant que ces pays ne rentrent dans une période prolongée de relative stagnation à partir des années 1980. Les origines de cette stagnation diffèrent selon les pays et les sous-régions, mais proviennent en grande partie des faibles compétences de ces États et/ou d'institutions inadéquates, accompagnées d'environnements commerciaux fragiles.

La crise de la croissance, de par ses antécédents internes et externes, "s'est manifestée par la hausse des déficits fiscaux et par des tensions inflationnistes de plus en plus fortes, un affaiblissement de l'épargne intérieure et des taux d'investissement, une augmentation du poids de la dette extérieure, une détérioration des conditions commerciales, une forte réduction des entrées de capitaux et une performance sectorielle globalement médiocre" (Elhiraika 2008, p. 3). Ces facteurs ont contribué, dans plusieurs pays, à la désindustrialisation de secteurs manufacturiers qui commençaient tout juste à s'implanter. Toutefois, la dernière décennie a été marquée par une amélioration des performances macroéconomiques générales de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et des taux de croissance de l'activité manufacturière, dont la courbe de croissance de la valeur ajoutée a atteint en moyenne 5,3 % au cours de la période quinquennale 2002-2007 (graphique 2.3).

### **Industries des intrants agricoles: engrais, mécanisation et équipement de transformation**

Les intrants agricoles et l'équipement industriel de transformation constituent des éléments importants de la chaîne de valeur du secteur agro-industriel. Leur utilisation dans l'agriculture africaine est cependant limitée, ayant ainsi de sérieuses répercussions sur l'augmentation de la productivité agricole et l'approvisionnement de matériaux bruts destinés à la transformation agro-industrielle. Cette absence d'équipements de transformation et d'intrants favorisant une meilleure productivité dans le secteur industriel constitue un chaînon manquant hautement stratégique dans la chaîne de valeur du secteur agroalimentaire et dans le développement agricole et industriel du continent.

**Intrants agricoles – les engrais:** Pour approvisionner correctement le secteur de l'agribusiness, il est important de développer les industries d'intrants le long des chaînes de valeur agricoles. L'agriculture africaine est caractérisée par un recours aux produits agrochimiques extrêmement faible comparé à d'autres régions en développement. Ainsi, l'Afrique subsaharienne utilise en moyenne 12,5 kg/hectare (ha) de terre arable, se plaçant bien en dessous de la moyenne mondiale de 102 kg/ha et des moyennes des autres régions en développement telles que l'Amérique latine et les Caraïbes, et le sud de l'Asie (89,6 kg/ha et 106,7 kg/ha respectivement) (Banque mondiale 2007b). La consommation d'engrais chimiques en Afrique révèle de grandes disparités selon les régions. Les États de l'Afrique de l'Ouest présentent le taux moyen d'utilisation le plus bas (10 kg/ha), tandis que les pays du Marché

commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) utilise en moyenne 62kg/ha (Banque mondiale 2004a).

**Irrigation:** L'Afrique dispose d'un vaste potentiel d'expansion de l'irrigation, encore largement inexploité. Avec l'ajout de 4 millions d'hectares seulement au cours des 40 dernières années, l'expansion des zones irriguées apparaît très limitée comparée à d'autres régions en développement. Il existe cependant une nouvelle génération de projets d'irrigations, conçus de manière plus efficace, qui présentent des coûts comparables à ceux observés dans les autres régions du monde. Les retombées économiques peuvent être importantes s'ils s'appuient sur des cultures à forte valeur ajoutée. L'industrie a également un rôle important à jouer dans les projets d'irrigation, en fournissant les canaux d'irrigation et les équipements et en bâtissant les infrastructures.

**Machines agricoles:** L'agriculture africaine demeure largement sous-capitalisée et extrêmement peu mécanisée, ce qui contribue à une productivité agricole bien inférieure aux niveaux atteints dans les autres pays en développement. La moyenne africaine de 13 tracteurs/100 km<sup>2</sup> de terre arable révèle un retard important par rapport à la moyenne mondiale (200/100 km<sup>2</sup>) et à la moyenne des autres régions en développement, telles que le sud de l'Asie (129/100 km<sup>2</sup>) (Banque mondiale 2007b). Notons qu'il existe, encore une fois, d'importantes disparités entre les taux de mécanisation des pays et des régions. La mécanisation de l'agriculture se concentre dans les régions sujettes à une forte demande du marché ou abritant en majorité de grandes exploitations agricoles et commerciales. Les pays nord-africains concentrent la plus grande partie de la mécanisation agricole du continent avec 108 tracteurs tous les 100 km<sup>2</sup>. Dans l'ouest de l'Afrique, 13 tracteurs seulement sont disponibles pour traiter la même superficie (Banque mondiale 2004a).

Un examen de la croissance du nombre de tracteurs détenus dans certaines régions en développement donne à penser que l'Afrique subsaharienne est pratiquement la seule région à ne pas avoir réussi à augmenter, au cours des années, le niveau de mécanisation de son agriculture. En effet, elle présente un taux de croissance du nombre de tracteurs inférieur d'un facteur de 15 ou plus aux régions en développement dont la situation est comparable (FAO 2008).

Il est donc urgent de réexaminer le rôle de la mécanisation de l'agriculture dans l'Afrique subsaharienne, en y posant un regard neuf. Des analyses menées dans l'ensemble du pays indiquent qu'il existe de fortes corrélations entre la croissance économique et la mécanisation de l'agriculture (FAO 2008); les pays qui ont atteint une certaine croissance économique et réglé leurs problèmes alimentaires sont également passés à un stade supérieur de mécanisation agricole, tandis que les pays souffrant d'une économie en stagnation et d'une plus grande pauvreté restent en retard dans ce domaine. L'agriculture africaine devrait donc s'éloigner de ses technologies manuelles séculaires et s'orienter vers des opérations agricoles mécanisées, plus appropriées, qui seraient menées dans des zones fortement sélectionnées et dont les fonctions seraient strictement définies. Ces mesures lui permettraient d'améliorer sa productivité, notamment dans une agriculture à moyenne et à grande échelle, lors d'opérations requérant une grande puissance telles que le défrichage et la culture, ou lors d'opérations de regroupement d'entreprises

agricoles parmi les exploitations plus petites ou les coopératives agricoles. Les économies se retrouvant en excédent de main d'œuvre suite à une plus grande utilisation de techniques d'économie du travail dans des zones agricoles hautement spécialisées ou disposant de fonctions strictement définies doivent faire face à un important défi politique. Elles doivent en effet veiller à ce que les mesures renforçant la productivité et la compétitivité ne compromettent pas les objectifs de développement relatifs à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté (Chapitres 3 et 4).

Quelques petites, moyennes et grandes entreprises ont été créées et fabriquent des machines et des équipements agricoles. De même, certaines activités de services sont en train d'apparaître, plus particulièrement en Afrique du Sud, en Égypte et au Nigéria. Ces activités industrielles forment un potentiel important pour le développement d'un secteur dynamique de biens d'équipement dans l'agriculture à moyen et long terme. Elles pourraient tirer profit des économies d'échelle et représentent un potentiel d'expansion industrielle en Afrique, étant entendu toutefois qu'elles puissent se développer sur une base viable pour servir le marché national, sous-régional et régional en Afrique, et pour autant que les capacités requises pour mener à bien cette expansion puissent être renforcées (Chapitre 4). Elles offrent, en outre, un potentiel de diversification et de création d'emplois. Il existe également quelques activités industrielles informelles de subsistance liées à l'agriculture dans les zones rurales, qui produisent des équipements et des outils industriels relativement simples pour quelques pays, tels que le Soudan, la Namibie et l'Angola, et qui pourraient jouer un rôle important dans le développement du secteur rural non agricole (Chapitre 4).

Par ailleurs, il est possible de promouvoir une utilisation et une production efficaces des machines et des équipements de transformation de produits agricoles, ainsi que des structures de réparation et de maintenance en Afrique à un niveau national, régional ou sous-régional, en s'appuyant sur les économies d'échelle, lorsqu'elles sont viables. Cependant, l'Afrique doit actuellement faire face à des délais d'attente longs quant à l'importation de machines, d'équipements et de pièces détachées, ce qui entraîne des coûts de maintenance élevés.

## **2.2 Sources et structure de la demande agro-industrielle**

La demande réelle et potentielle de produits issus de l'agro-industrie africaine évolue rapidement, en raison de toute une gamme de facteurs tels que la hausse des revenus par habitant, la libéralisation du marché et du commerce, l'évolution des technologies, la croissance démographique et l'urbanisation grandissante, avec les changements qu'ils entraînent dans les normes culturelles et les schémas de consommation. Généralement, la proportion du revenu consacrée à l'alimentation diminue à mesure que le revenu augmente ("Loi d'Engel"). Cependant, le ratio entre la transformation alimentaire et la valeur ajoutée agricole augmente avec le revenu, passant ainsi de près de 0,1 en Ouganda et au Népal à 0,4 environ dans les pays tels que le Brésil, le Mexique et l'Argentine (Banque mondiale 2007a). Le marché africain des produits agro-industriels dans son ensemble peut être divisé en quatre segments primaires: a) denrées alimentaires traditionnelles; b) appro-

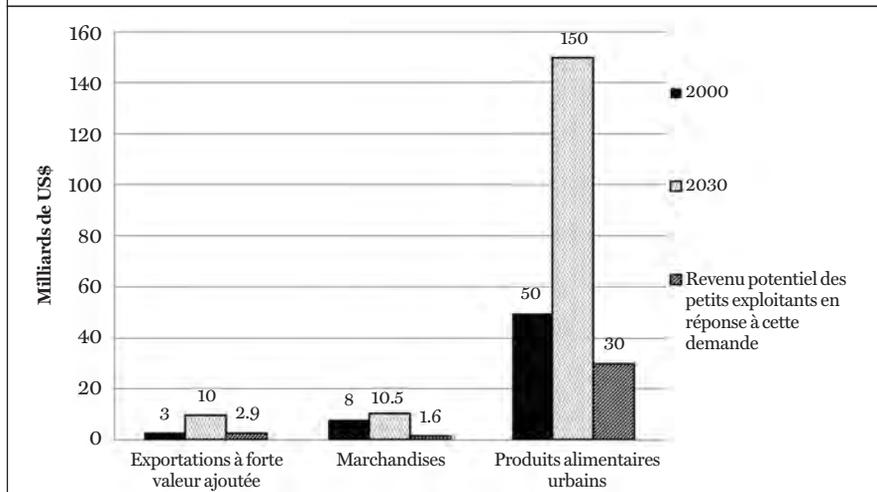
	<b>Afrique orientale</b>	<b>Afrique australe</b>	<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>Total Afrique</b>
<b>Exportations traditionnelles vers les pays non africains (%)</b>	10	13	15	13
<b>Exportations non traditionnelles vers les pays non africains (%)</b>	6	15	7	9
<b>Autres exportations vers les pays non africains (%)</b>	2	4	3	3
<b>Commerce intra-africain (%)</b>	2	6	1	3
<b>Marchés intérieurs des aliments de base (%)</b>	80	63	74	73
<b>Valeur totale du marché (en milliards de dollars)</b>	<b>22</b>	<b>19,1</b>	<b>27,2</b>	<b>68,2</b>

Source: Diao *et al.* (2007)

visionnement urbain moderne; c) marchandises traditionnelles d'exportation; d) exportations non traditionnelles.

Que ce soit en Afrique ou sur le plan international, la demande a suivi la tendance principale consistant à s'éloigner de la consommation de cultures indifférenciées de base et à se diriger vers une consommation accrue de fruits, de légumes, d'huile végétales, de poissons, de viande et de produits laitiers, dont le pourcentage de l'apport calorique total a augmenté. Cette évolution s'est traduite par réduction progressive de la part des produits primaires indifférenciés dans le commerce international et par une orientation en faveur des catégories de produits à plus haute valeur ajoutée. Bien que la production agro-industrielle non traditionnelle et à haute valeur ajoutée, destinée à l'exportation, offre la possibilité de mettre en place un marché dynamique et prospère dans certains pays africains, le principal moteur de la demande en Afrique subsaharienne est, et restera, le marché intérieur et régional (intra-africain). Diao *et al.* (2007) estiment que les marchés intérieurs et le commerce intra-africain représentent plus des trois quarts de la valeur marchande totale au niveau du continent; en effet, les marchés intérieurs constituent à eux seuls 80 % de la valeur marchande totale dans des régions comme l'Afrique orientale (tableau 2.3).

Selon une étude du Secrétariat du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD, 2005), portant sur les hausses attendues de la demande intra-africaine, les possibilités offertes par la croissance intérieure et la demande urbaine régionale dépasseront largement les opportunités fournies par l'ensemble des exportations de produits courants et de produits de haute valeur, en s'élevant, selon les estimations, à 150 milliards de dollars d'ici à 2030 (Secrétariat du NEPAD, 2005). Le commerce intra-africain est toutefois resté très limité avec un taux de 10,6 % du total entre 1996 et 2006. Cette situation est avant tout imputable aux barrières tarifaires et non tarifaires intra-africaines, aux faibles liaisons de transport et aux obstacles liés au cadre réglementaire et opérationnel régissant les échanges transfrontaliers, la logistique et la coopération (tableau 2.4).

**Graphique 2.4: Augmentations attendues de la demande intra-africaine 2000-2030**

Source: Secrétariat du NEPAD (2005)

**Tableau 2.4: Commerce intra-africain 1996-2006**

	Moyenne 1996-2006		
	Part du commerce intragroupe (en % du total)	Commerce intragroupe (taux de croissance en %)	Total du commerce intragroupe (taux de croissance en %)
<b>Afrique</b>	<b>10,6</b>	<b>11,2</b>	<b>12,9</b>
<b>CEMAC</b>	6,8	6,6	16,1
<b>COMESA</b>	9,1	10,8	14,7
<b>CEEAC</b>	7,0	6,5	18,1
<b>CEDEAO</b>	11,8	14,4	12,9
<b>SADC</b>	8,7	7,4	9,3
<b>UEMOA</b>	8,8	8,3	6,1
<b>UMA</b>	8,1	10,1	15,78

Source: Données issues du secrétariat de la CNUCED (2009a)

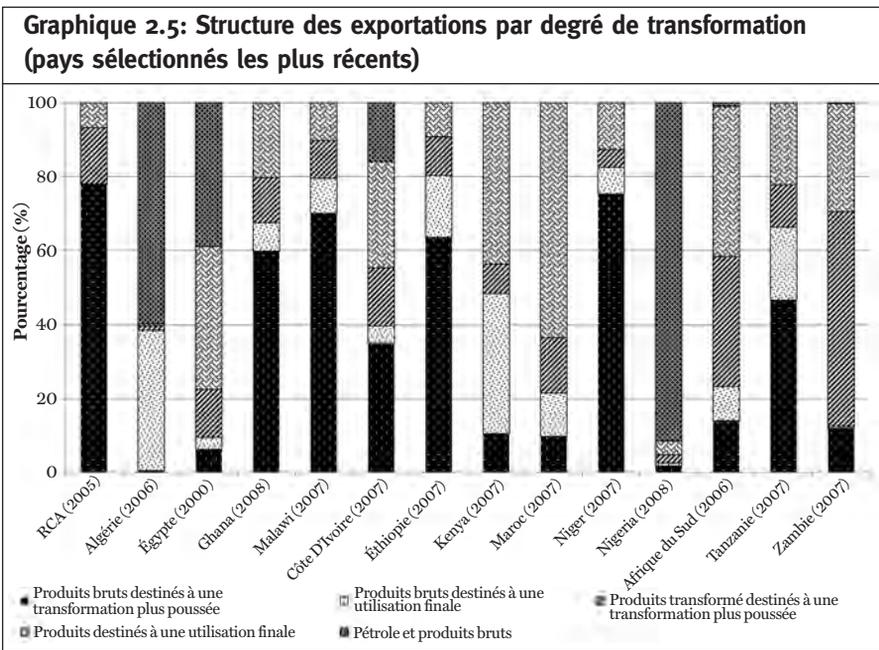
Remarque: CEMAC – Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, COMESA – Marché commun de l'Afrique orientale et australe, CEEAC – Communauté économique des États de l'Afrique centrale, CEDEAO – Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, SADC – Communauté pour le développement de l'Afrique australe, UEMOA – Union économique et monétaire ouest-africaine, UMA – Union du Maghreb arabe.

### Degré de transformation des matières premières agricoles

Le graphique 2.5 ci-dessous offre une vue d'ensemble des profils d'exportations caractérisant un certain nombre de pays africains, répartis en quatre catégories principales de transformation et de valeur ajoutée (elles incluent également le pétrole, brut et sous la forme de produits partiellement raffinés): a) biens non transformés destinés à une transformation ultérieure; b) biens non transformés pour une consommation finale; c) biens transformés destinés à une transformation ultérieure; d) biens transformés pour une consommation finale; et (e) pétrole, brut et sous la forme de produits partiellement raffinés. Ce graphique livre une image très diversifiée de la situation entre régions et pays individuels.

Tout d'abord, quelques pays, comme la Zambie, le Maroc, l'Afrique du Sud, le Kenya, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la République-Unie de Tanzanie et le Ghana (classés par ordre décroissant selon le degré de transformation), sont parvenus à accroître le degré de transformation. En effet, plus de 30 % des exportations totales consistent en des produits transformés pour la consommation finale ou pour une transformation ultérieure. Ces pays ont réussi à diversifier leurs économies et à augmenter la valeur ajoutée de leurs produits en transformant les matières premières et les produits agricoles. Les exportations de biens transformés ont même dépassé de 75 % le profil des exportations totales dans certains pays (Maroc et Afrique du Sud).

De plus, d'autres pays, notamment les États enclavés et les moins développés, continuent de dépendre des exportations de produits primaires ou courants, dont



Source: Calculs des auteurs basés sur les chiffres de l'ONU (2009a)

Remarque: RCA - République centrafricaine

plus de 75 % sont composés de biens non transformés, n'impliquant pas, ou très peu, de transformation. Ces pays, qui comprennent l'Éthiopie, le Burundi, la République centrafricaine, le Niger et le Malawi, doivent de toute urgence diversifier leurs économies et se dégager du carcan des exportations de matières premières, qui provoque une pénurie d'emplois et, par conséquent, l'absence de création de revenus. Il faut cependant que la transformation puisse être réalisée de manière compétitive afin d'augmenter la valeur des produits.

Un troisième groupe de pays est formé des pays producteurs de pétrole tels que le Nigéria et l'Algérie, qui restent tributaires des exportations de pétrole et des produits non transformés connexes. Le développement du secteur des exportations non pétrolières, dans ces pays, est particulièrement difficile en raison de la "maladie hollandaise" et des problèmes de compétitivité liés aux taux de change dépendant du pétrole.

### **2.3 L'Afrique: pourquoi l'agribusiness ?**

Comme souligné dans le Chapitre 1, jusqu'à ce jour l'activité manufacturière n'a pas joué un rôle dynamique dans le développement économique de l'Afrique. Il existe donc des enjeux pressants qui nécessitent une réorientation économique en vue de soutenir le développement de l'agribusiness et de l'agro-industrie, à savoir le recul de la pauvreté et la réalisation des OMD; et la mise en place de schémas de croissance équitable, qui s'attaqueront à la question de la concentration de l'emploi et des moyens de subsistance au sein du secteur agricole. Le développement de l'agribusiness doit emprunter une voie qui lui permette d'accroître sa productivité dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur – fermes, entreprises et distributeurs. Il bâtira ainsi une assise solide qui lui permettra de développer une croissance économique rapide et ouverte et de diminuer la pauvreté.

#### **Agribusiness, croissance économique et recul de la pauvreté**

Parallèlement au rôle qu'il occupe dans la stimulation de la croissance économique, le développement de l'agribusiness et de l'agro-industrie peut fortement contribuer au recul de la pauvreté et à l'amélioration des résultats sociaux. Comme l'indiquent Wilkinson et Rocha (2008, p.1), "tout le monde s'accorde maintenant à penser que les agro-industries forment un composant décisif des stratégies de développement compétitives en faveur de l'insertion sociale". Les éléments indiquant un lien entre la croissance et le recul de la pauvreté varient selon les pays. La spectaculaire croissance économique et industrielle de la Chine a sorti 475 millions de personnes de la pauvreté entre 1990 et 2005, bien que de vastes poches de pauvreté existent toujours dans les zones tournées vers la croissance et les communautés rurales, et ce en raison de rigidités structurelles. Malgré la forte croissance de ces dernières années en Afrique subsaharienne, le nombre de personne vivant avec moins de 1,25 dollar par jour a augmenté de 93 millions au cours de la même période (Montalvo et Ravallion 2010; Banque mondiale 2009a). La réalisation des OMD en Afrique subsaharienne a été entravée par deux facteurs: en premier lieu, la plupart des pays n'ont pas atteint le taux de croissance du PIB qui était requis pour

atteindre le but de l'OMD 1. En second lieu, l'absorption de la main d'œuvre et l'intensité de l'emploi ont été faibles en raison d'une concentration de la croissance dans certains secteurs extractifs à forte intensité de capital. Le secteur agroalimentaire participe directement à la réalisation des trois autres principaux OMD (encadré 2.1), à savoir la réduction de la pauvreté et de la faim (OMD 1), l'autonomisation des femmes (OMD 3) et la création de partenariats mondiaux pour le développement (OMD 8).

Il existe de fortes synergies entre l'agribusiness, les performances du secteur agricole et la réduction de la pauvreté en Afrique (Banque mondiale 2007a). L'efficacité de l'agribusiness pourrait en effet stimuler la croissance agricole, et les liens étroits entre l'agribusiness et les petits producteurs peuvent, quant à eux, réduire la pauvreté rurale. Il semble donc primordial que les stratégies existantes se concentrent sur la production de la valeur ajoutée dans l'agribusiness en vue de diversifier l'économie, de réaliser des transformations structurelles et de moderniser les technologies des économies africaines. Une telle orientation générale peut accélérer la marche du continent vers la prospérité, en touchant la majeure partie des activités économiques de l'Afrique et en établissant des liens essentiels entre les principaux secteurs économiques. Cette stratégie, axée sur la population, améliorera le bien-être et la qualité de vie de la vaste majorité des Africains, tant pour les producteurs que les consommateurs, et aura des répercussions bénéfiques du point de vue de l'emploi<sup>12</sup>, des revenus et de la sécurité alimentaire.

Sur le plan de la demande, les dépenses alimentaires représentent souvent le plus gros poste de dépense des ménages, qui atteint plus de la moitié des dépenses totales des ménages pauvres dans certains pays. Par conséquent, "l'efficacité des opérations d'après récolte est un élément déterminant du prix des denrées alimentaires payé par les populations pauvres des milieux urbains et ruraux, et donc un facteur important dans la sécurité alimentaire des ménages" (Jaffee *et al.*, 2003, p. 5). Le développement agro-industriel peut contribuer à améliorer la santé et la sécurité alimentaire des pauvres, en augmentant la disponibilité, la variété et la valeur nutritionnelle générales des produits alimentaires. Par ailleurs, il permet de stocker la nourriture sous forme de réserves en cas de pénurie, garantissant ainsi la disponibilité de denrées alimentaires et la consommation de nutriments essentiels tout au long de l'année.

Du point de vue de l'approvisionnement, le développement agro-industriel influence directement les moyens de subsistance des populations pauvres en augmentant le nombre d'emplois dans les activités agro-industrielles et la demande en produits agricoles primaires. Bien qu'elle varie considérablement selon les sous-secteurs et les régions, l'agro-industrie, en particulier lors de ses premières phases

---

12. Il peut être difficile de sortir la population de la pauvreté par la création d'emplois directs dans le seul secteur manufacturier, même avec une bonne "élasticité de l'emploi" et une croissance élevée de la productivité, tant que le secteur manufacturier initial ne prend pas de l'ampleur. L'on estime cependant que l'impact indirect de la croissance du secteur manufacturier sur l'emploi est assez important, notamment dans le cadre du développement agro-industriel qui induit la création de liens en amont et en aval du secteur agricole et des services. En Afrique subsaharienne, de tels liens sont supposés présenter un grand potentiel, bien qu'ils soient plutôt insuffisants, en raison de la faible proportion de matières premières agricoles transformées et exportées et du développement incertain de certains services essentiels liés à l'industrie.

de développement, emploie une main d'œuvre assez nombreuse et offre diverses opportunités en termes d'activité indépendante et salariée<sup>13</sup>.

Les activités agro-industrielles se distinguent fréquemment, en Afrique, par un pourcentage élevé d'emploi féminin, oscillant entre 50 % et 90 %<sup>14</sup> (Wilkinson et Rocha 2008 p. 2). Cette importante représentation apparaît, par exemple, dans le "secteur des exportations non traditionnelles" (légumes, fruits et produits de la pêche), qui est actuellement le plus dynamique en termes d'exportations subsahariennes. De la même manière, les petites structures de transformation alimentaire et de restauration, omniprésentes sur l'ensemble du continent, sont, en général, dirigées essentiellement par des femmes. Une étude portant sur les petites entreprises de transformation alimentaire et de restauration urbaines au Cameroun a montré que plus de 80 % d'entre elles étaient gérées par des femmes. Les hommes, pour leur part, étaient présents presque exclusivement dans les activités mécaniques de broyage/meulage et dans la préparation des viandes (Ferré *et al.*, 1999). En effet, Charmes remarque que l'inégalité entre les femmes et les hommes, qui apparaît dans de nombreuses activités de transformation alimentaire, peut contribuer à une sous-estimation générale des activités agro-industrielles et de l'emploi des femmes dans les systèmes de comptabilité nationaux, notant "que ces activités, pour nombre d'entre elles, constituent une seconde activité et sont généralement masquées par l'agriculture de subsistance" (Charmes 2000).

Parallèlement à la création d'emploi, les entreprises agro-industrielles fournissent souvent des "ressources et des services essentiels à ceux qui n'ont pas accès à de telles ressources dans le secteur fermier", permettant d'améliorer la productivité et la qualité des produits, de "stimuler les innovations induites par le marché au moyen de chaînes et de réseaux", de favoriser la création de liens et "d'accentuer le soutien mutuel" entre le marché intérieur et celui des exportations (FAO 2007a, p.3). L'agro-industrie figure également parmi les activités industrielles les plus accessibles. Généralement de petite taille, ces entreprises ne présentent, dans un premier temps, qu'un faible coût et peu d'obstacles technologiques. Les PME demeurent les éléments clés des réseaux de transformation et de commerce, largement informels, qui dominent l'approvisionnement alimentaire dans de nombreuses, et nouvelles, zones urbaines africaines. Elles ont démontré une capacité d'adaptation et de persévérance remarquables face à toute une gamme de défis économiques, institutionnels et infrastructurels (Muchnik 2003; Sautier *et al.*, 2006).

13. Dans le cas de la Thaïlande, par exemple, Watanabe *et coll.* (2009) suggèrent que, lors de la période 1988-2000, le nombre d'employés par unité de valeur ajoutée (1 000 baths) dans le secteur de la transformation agricole était non seulement égal ou supérieur à la moyenne globale du secteur manufacturier, mais que le nombre d'employés pauvres par unité de valeur ajoutée dans le secteur de la transformation agroalimentaire était considérablement plus important. Les chiffres des produits alimentaires (ainsi que du secteur, plus restreint, du bois et des produits à base de bois) ont plus que doublé par rapport à la moyenne de l'industrie manufacturière, "ce qui implique que l'industrie de la transformation agricole, notamment l'industrie alimentaire, tend à embaucher un nombre plus important de pauvres que les autres industries du secteur manufacturier" (*ibidem*, 450).

14. Il est important de noter, par ailleurs, que dans certains secteurs du marché, "il existe une forte segmentation masculine/féminine dans la production et la transformation, qui tend à consigner les femmes dans les formes de travail les plus vulnérables (occasional, temporaire et saisonnier), et dans les activités de préparation et/ou de transformation requérant le plus de main d'œuvre et proposant les plus bas salaires" (ONUDI *et coll.* 2008).

### **Encadré 2.1: Contribution de l'agro-industrie aux OMD**

La promotion du développement de l'agro-industrie peut être un facteur dynamique dans la réduction de la pauvreté, l'assurance d'une sécurité alimentaire, la mobilisation de la participation de la main-d'œuvre féminine et la facilitation des partenariats mondiaux pour le développement, que ce soit de manière directe ou indirecte:

#### **OMD1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim:**

- Générer une croissance économique, accroître et diversifier les revenus et la création de richesse, et créer des emplois et des opportunités d'entrepreneuriat dans les zones rurales et urbaines.
- Stimuler les gains de productivité des petits paysans et améliorer leur intégration au sein des chaînes de valeur et des marchés locaux, régionaux et internationaux.
- Améliorer la sécurité alimentaire en réduisant les coûts des produits alimentaires, en diminuant les aléas en matière d'approvisionnement, en augmentant la durée de conservation des produits grâce aux emballages et aux installations de conservation, et en améliorant l'alimentation des populations pauvres vivant en milieu urbain et rural.

#### **OMD3 Promouvoir l'autonomisation des femmes:**

- Mobiliser la participation de la main-d'œuvre féminine dans un large éventail d'activités liées à l'agro-industrie.

#### **OMD8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement:**

- Promouvoir les partenariats mondiaux pour permettre aux pays les moins avancés et sans littoral d'accéder aux technologies, notamment aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

### **Encadré 2.2: Deux faits empiriques classiques: croissance économique et réduction de la pauvreté**

Lorsqu'un pays se développe, la part de l'agriculture dans son PIB décline et la part des postes agricoles dans le nombre total d'emplois diminue: ce sont des faits empiriques classiques dans les débats standard sur le sujet. Bien que leurs sources ne correspondent pas tout à fait, la Banque mondiale (tableau 1.1) et le Département des affaires économique et sociales des Nations Unies (ONU DAES) estiment que l'agriculture représente 12 à 18 % du PIB dans les pays d'Afrique subsaharienne (pour la période allant de 1990 à 2006). Les chiffres de l'Organisation internationale du travail (OIT) indiquent quant à eux que l'agriculture représente 65 % du nombre total d'emplois dans cette même région (tableau 2.5), des chiffres qui illustrent l'écart important et persistant entre la part de l'agriculture dans le PIB et sa part dans la main-d'œuvre (Banque mondiale 2007a, p.7).

Cet écart a deux explications évidentes: tout d'abord, les chiffres de l'emploi ne sont rien d'autre que des spéculations puisque des nombres indéterminés de personnes sous-employées du secteur informel sont classés comme des personnes "employées" dans l'agriculture. Ensuite, le secteur agricole enregistre de très faibles niveaux de productivité.

Il existe par conséquent une très grande latitude pour stimuler la production agricole en trouvant des postes à temps plein pour les personnes actuellement sous-employées, et en augmentant la productivité. D'après la Banque mondiale, la croissance du PIB imputable à l'agriculture est au minimum deux fois plus efficace que la croissance des autres secteurs dans la réduction de la pauvreté mais au fur et à mesure que les pays prospèrent, la contribution de la croissance agricole à la réduction de la pauvreté s'affaiblit (Banque mondiale 2007a).

La Banque mondiale estime par ailleurs que la réduction mondiale de la pauvreté rurale (1993-2002) est due à 81 % à une amélioration des conditions dans les zones rurales et à 19 % seulement à la migration des populations rurales vers les zones urbaines. Toutefois, cette analyse est insatisfaisante pour un certain nombre de raisons, dont deux principalement.

La distinction entre l'emploi et la production dans le secteur agricole et dans les activités liées à l'agro-industrie est arbitraire. Avec la croissance et le caractère de plus en plus sophistiqué des chaînes de valeur, des secteurs et des économies de proximité, la fiabilité des études économiques qui attribuent la croissance à un secteur plutôt qu'à un autre est de plus en plus problématique. Ainsi, dans leur étude sur la réduction de la pauvreté en Chine, Montalvo et Ravallion (2010) concluent ce qui suit: "Nous ne doutons pas que les secteurs non-primaires ont été les facteurs immédiats de la croissance globale mais c'est le secteur primaire qui a le plus contribué à la lutte contre la pauvreté." C'est la raison pour laquelle ce rapport est axé sur l'agro-industrie – la chaîne de valeur dans son ensemble. Il ne cherche pas à sectoriser arbitrairement la chaîne de valeur entre les déterminants immédiats et non immédiats.

L'autre problème découle de l'affirmation selon laquelle seulement 19 % de la réduction mondiale de la pauvreté dans les zones rurales serait due à la migration des populations agricoles vers les zones urbaines. Cela ne cadre pas avec les faits constatés sur le terrain en 2006: cette année-là en effet, pour la toute première fois, l'économie mondiale a compté plus de personnes vivant en milieu urbain que de personnes vivant en milieu rural (McCann 2008). Cela amène à se demander si, réellement, l'augmentation des emplois ruraux non agricoles a contribué de façon majeure à la réduction de la pauvreté, comme ce devrait être le cas pour être cohérent avec le déclin brutal de la part de l'agriculture dans le nombre total d'emplois.

Si on se tourne vers le "miracle" chinois en matière de réduction de la pauvreté, les données empiriques laissent entrevoir une interprétation alternative: au lieu d'analyser le profil de réduction de la pauvreté par secteur, il est plus significatif d'analyser les profils par régions. En effet, depuis le milieu des années 1980, la réduction de la pauvreté en Chine a été extrêmement marquée dans les régions de l'Est, suivies des régions du centre, avec même une augmentation de la pauvreté dans les régions de l'Ouest (Angang *et al.*, 2005).

De plus, il ne s'agit pas simplement d'un phénomène urbain puisque les revenus agricoles *par habitant* dans les régions de l'Est et du centre ont augmenté par rapport à ceux de l'Ouest. Sur la base de ces données, McCann (2008) conclut: "... les effets de concurrence et de richesse associés à la croissance régionale soutenue dans divers secteurs locaux tendent à avoir des retombées sur les autres secteurs locaux, dont l'agriculture."

En particulier dans les structures économiques de plus en plus sectorisées, qui correspondent avec les retombées de l'urbanisation, les liens inter-entreprises et intersectoriels sont critiques, et il est très difficile de soutenir l'argument selon lequel les mégapoles grandissent rapidement parce que la production agricole dans les zones aux alentours sert d'impulsion à cette expansion. Il est peu probable que les efforts pour identifier précisément quels secteurs et activités sont responsables de la croissance et de la réduction de la pauvreté soient significatifs.

Par conséquent, c'est le second fait empirique classique – la part décroissante de l'agriculture et des activités rurales dans le nombre total d'emplois – qui est plus révélatrice du changement structurel que les contributions de chaque secteur au PIB. Voilà pourquoi l'accent de ce rapport est mis sur l'agribusiness, qui inclut les liens et les retombées entre/sur trois secteurs traditionnellement définis de façon précise, à savoir l'agriculture, l'agro-industrie et les agro-services.

<b>Tableau 2.5: Contributions sectorielles à l'emploi, monde et régions, 1997 et 2005 à 2007</b>			
	Emploi par secteur en pourcentage du nombre total d'emplois		Emploi des femmes en pourcentage du total sectoriel
	1997	2007*	2007*
<b>Agriculture</b>			
Monde	41,4	34,9	41,3
Afrique du Nord	35,4	32,8	23,9
<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>72,1</i>	<i>64,7</i>	<i>44,4</i>
<b>Industrie</b>			
Monde	21,1	22,4	31,2
Afrique du Nord	19,9	20,6	17,7
<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>8,5</i>	<i>9,6</i>	<i>25,5</i>
<b>Services</b>			
Monde	37,5	42,7	43,2
Afrique du Nord	44,7	46,6	26,9
<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>19,4</i>	<i>25,7</i>	<i>43,4</i>

Source: OIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi, novembre 2007, cité dans l'OIT (2008)

\*Estimations préliminaires

## 2.4 Promouvoir le développement de l'agribusiness en Afrique

L'agribusiness et l'agro-industrie ont le potentiel de contribuer à divers processus de développement économique et social, y compris à la création d'emplois (notamment chez les femmes), à la création de revenu, à la réduction de la pauvreté, ainsi qu'à l'amélioration de l'alimentation, de la santé et de la sécurité alimentaire en général. Pourtant, des obstacles majeurs subsistent pour développer pleinement le potentiel évident de l'agribusiness à travers le continent. Bon nombre des conditions favorables requises pour un développement durable de l'agribusiness ne sont pas spécifiques au secteur (ou aux produits manufacturés en général) mais s'appliquent à tous les secteurs de l'économie. Ces conditions sont entre autres un climat macroéconomique stable, une bonne gouvernance publique avec des institutions de réglementation fonctionnelles, des lois commerciales et des droits de propriété applicables, ainsi que des infrastructures et des services de base adéquats (transport, TIC et services publics). On avait l'habitude d'inclure également dans les conditions favorables l'existence d'un État interventionniste relativement puissant doté de stratégies actives pour l'allocation des ressources et la gestion de la demande.

Un certain nombre de politiques, d'institutions et de services concernent plus directement l'agribusiness. Exemples: développer les moyens et les capacités industriels nécessaires; moderniser la technologie et l'innovation côté produit et proces-

sus; renforcer les capacités managériales dans le domaine de l'efficacité de la production, des liens commerciaux et de la coopération internationale; développer la capacité de négoce en produits agro-industriels; participer aux chaînes de valeur mondiales, régionales et locales; améliorer les infrastructures rurales et la sécurité énergétique; promulguer une standardisation ainsi que des mesures de contrôle de la qualité, et mettre en place les organismes d'accréditation associés; promouvoir les services institutionnels pour l'agribusiness; et mobiliser la coopération du secteur public-privé dans le développement de l'agribusiness. Il est crucial d'accroître l'envergure et la compétitivité de l'agribusiness africain – pour les paysans, les entreprises agro-industrielles et les services liés à l'industrie. En effet, le principal défi pour le développement de l'agribusiness en Afrique est la modernisation et l'amélioration des moyens de fabrication et des capacités à lever les obstacles au développement d'entreprises industrielles efficaces, capables d'affronter la concurrence sur les marchés internationaux, régionaux et nationaux.

Obéissant à la mondialisation et aux économies d'échelle, le marché international des produits de l'agribusiness est souvent perçu comme un oligopole comprenant quelques acteurs puissants – principalement de grandes multinationales (encadré 2.3) et de grands distributeurs – à la recherche des fournisseurs les plus rentables de la planète, et dominé par une concurrence très rude. Cette situation a conduit à une concentration grandissante où les entreprises agroalimentaires procèdent à des intégrations en amont, vers l'agriculture, et en aval, vers la distribution, contournant ainsi les marchés traditionnels où les petits paysans vendent leurs marchandises aux marchés et aux négociants locaux. Le marché international est ultra compétitif en termes de prix et de qualité du produit: il exige une connectivité TIC et souvent une livraison "juste à temps", avec des exigences strictes en matière d'efficacité logistique. Un cahier des charges strict est imposé aux fournisseurs qui doivent respecter les normes et les caractéristiques de conformité exigées par les consommateurs des pays développés, mais aussi, de plus en plus, par les consommateurs issus des classes moyennes grandissantes des économies émer-

### **Encadré 2.3: Acteurs mondiaux dans la chaîne de valeur de l'agribusiness**

Les principaux acteurs mondiaux de l'agribusiness sont de grandes multinationales qui exercent leur activité par l'intermédiaire d'un réseau de filiales et de partenaires de coopération dans le monde entier, à différents niveaux de la chaîne de valeur (exemples: Cargill, Louis Dreyfus Commodities, ADM, Bunge, Wilmer et Olam). Ces acheteurs et fournisseurs de marchandises agricoles en masse emploient des centaines de milliers de personnes dans le monde. Ces sociétés conduisent généralement leurs opérations en maintenant un contact étroit avec les paysans. Elles élargissent leur chaîne d'approvisionnement en ajoutant au négoce de produits agricoles en gros, générateur de gros volumes mais de marges réduites, la transformation de certaines matières premières en produits haut-de-gamme vendus avec une grosse marge bénéficiaire. Tout en se concentrant sur certains produits, les plus grandes sociétés ont diversifié leurs opérations dans des domaines tels que les engrais, ainsi que le transport et le stockage, et les fonctions financières (ex: garantie de change contre les risques associés).

Source: adapté de Blas et Meyer (2010).

gentes. Il est donc difficile, quoique pas impossible, pour les agro-industries africaines de "percer et de monter" dans la chaîne de valeur mondiale (ONUDI 2009b). À l'inverse, le marché national, sous-régional et régional en Afrique comporte de nombreux avantages concurrentiels pour les producteurs africains à cause de la proximité des marchés et de la similitude des préférences de consommation. Les supermarchés et les points de vente modernes se multiplient dans de nombreux pays africains. L'une des principales difficultés est l'intégration des petits paysans dans la chaîne d'approvisionnement de l'agro-industrie.

Dans le cadre de ses efforts pour remédier à ces contraintes et exploiter ces opportunités, l'ONUDI a identifié sept piliers de développement transversal, à savoir des moteurs pour transformer les obstacles au développement de l'agribusiness en opportunités. Ces piliers reposent sur les contraintes et les plans d'action correspondants identifiés par les décideurs politiques et les chercheurs africains lors de divers forums sur l'Afrique tels que: a) la Conférence de haut niveau sur le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique, qui s'est tenue à Abuja en mars 2010, et qui avalise *l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (ID3A)* ainsi que la *Déclaration d'Abuja sur le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique* qui en résulte; et b) le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine, organisé à Addis Abéba en 2008, qui a considéré le thème du développement industriel de l'Afrique et avalisé la *Déclaration du Sommet de l'Union africaine sur le développement industriel de l'Afrique*.

Les sept piliers de développement identifiés sont les suivants:

### **Pilier n°1 Augmentation de la productivité agricole**

Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) a établi des objectifs très ambitieux pour la croissance agricole annuelle de l'Afrique. Les sources de cette croissance sont analysées dans le Chapitre 3 en termes d'accroissement de l'utilisation des facteurs et de la productivité, ainsi que les principaux moteurs d'une croissance agricole dynamique en Afrique. Ce chapitre propose une analyse empirique des problèmes d'offre et de demande liés au secteur agricole en termes de transformation structurelle, de liens entre les marchandises agro-industrielles et d'interactions politiques importantes. Le rôle des contributions agricoles dont l'agro-industrie a besoin pour parvenir à une meilleure productivité, compétitivité, croissance et qualité du client est également évoqué. Les gains d'efficacité pouvant être générés par un ciblage plus marqué des marchés régionaux d'Afrique, une prise en considération de l'impact du choix des techniques, des modèles commerciaux innovants et de nouvelles politiques agro-industrielles sont par ailleurs examinés.

### **Pilier n°2 Moderniser les chaînes de valeur**

Le Chapitre 4 s'intéresse au développement du marché pour les marchandises et les produits transformés par l'intermédiaire des chaînes de valeur, ainsi qu'aux moyens possibles pour renforcer la compétitivité des entreprises et des exploitations agricoles au sein de ces chaînes de valeur en se basant, entre autres, sur 10

études cas. La base conceptuelle pour la mise en relation des producteurs africains avec les chaînes de valeur locales, régionales et mondiales est présentée, et des options pour la modernisation des produits, des processus et des fonctions sont étudiées dans l'optique d'améliorer la compétitivité des entreprises et des exploitations agricoles au sein de ces chaînes de valeur. Le rôle des normes et de la gestion de la qualité pour les produits fournis par la chaîne de valeur aux marchés, ainsi que la question de la coordination et de la gouvernance au sein de la chaîne de valeur, afin d'atteindre un meilleur niveau d'efficacité au sein du système, sont présentés.

### **Pilier n°3 Exploiter la demande locale, régionale et internationale**

Le Chapitre 5 présente les dynamiques de la demande sur le marché local, régional et mondial qui affectent l'agribusiness africain. Pour accroître l'offre sur ces marchés, en particulier sur les marchés intra-africains, l'agribusiness devra améliorer la qualité, innover, et être capable de s'adapter rapidement à l'évolution de la demande et aux opportunités offertes par le marché concernant les produits agro-industriels transformés présentant une valeur plus élevée. De nouveaux outils de marketing et activités d'étude du marché via les chaînes de valeur et les secteurs sont examinés. Au niveau national et continental, les politiques destinées à réduire les rigidités du côté de l'offre sont passées en revue. Au niveau international, les réformes commerciales visant à éliminer les distorsions commerciales défavorables aux exportations agro-industrielles sont analysées, et le potentiel d'accroissement de la compétitivité grâce à ces politiques est mis en relief. Le rôle des organismes de commerce apparentés est examiné, ainsi que les efforts pour développer les capacités commerciales par le biais d'aides commerciales en faveur des produits agro-industriels à l'échelle régionale mais aussi mondiale. L'accent est mis sur l'importance des marchés intra-africains.

### **Pilier n°4 Renforcer les efforts technologiques et les capacités d'innovation**

Le rôle primordial de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) dans la promotion du développement agro-industriel est analysé dans le Chapitre 6, ainsi que les tendances dans les dépenses et les contributions en STI, et les stratégies et politiques nécessaires pour le développement de l'agribusiness. Une analyse du rôle de la STI dans la création d'avantages comparés dans les sous-secteurs de l'agro-industrie africaine est proposée, et les nouvelles tendances et formes d'apprentissage technique dans les entreprises, les chaînes de valeur et les secteurs sont évaluées. L'état des systèmes nationaux d'innovation (SNI) est également évalué, et l'utilité de cet outil pour les nouvelles politiques relatives au développement industriel est soulignée.

### **Pilier n°5 Promouvoir des sources de financement efficaces et innovantes**

Le Chapitre 7 aborde les mécanismes de financement publics et privés pour le développement de l'agribusiness en Afrique. Sont passées en revue les sources d'investissement nationales et étrangères classiques, complétées par de nouveaux mécanismes de financement innovants destinés à promouvoir les investissements

dans l'agro-industrie et l'agribusiness. Les besoins financiers des entreprises, des chaînes de valeur et des secteurs de l'agro-industrie sont présentés et des études de cas mettent en avant des méthodes de financement innovantes. Une évaluation des banques et des organismes financiers (dont les banques et associations de micro-finance) traditionnellement impliqués dans le financement de l'agriculture, de l'agribusiness et de l'agro-industrie est également proposée, accompagnée de recommandations de réforme.

### **Pilier n°6 Stimuler la participation du secteur privé**

Les possibilités offertes pour renforcer le développement des entreprises privées dans l'agro-industrie, ce qui passe par la création d'un environnement politique favorable pour ceux qui investissent dans l'agribusiness, sont examinées dans le Chapitre 8. La mise en place de conditions factorielles appropriées sur les marchés des intrants et des produits, ainsi que l'apport de services de soutien institutionnels pour l'agribusiness, sont soulignés. Le rôle de l'investissement national et étranger dans l'agribusiness est étudié, de même que les réformes associées des macro-politiques et des institutions. L'importance des organisations, associations, alliances et coopératives de producteurs privés, ainsi que des chambres de commerce et de l'industrie, est soulignée car ces entités sont indispensables pour organiser l'aide du gouvernement sous forme de biens publics, pour développer et améliorer les systèmes d'assistance technique et commerciale, et pour améliorer les politiques et les organismes liés à la promotion des investissements. De nouvelles stratégies et politiques d'investissement pour le développement de l'agribusiness sont revues dans divers domaines comme le commerce, la fiscalité et les dépenses publiques, l'investissement public, la fourniture de biens publics en général, et les politiques régionales et structurelles.

### **Pilier n°7 Améliorer les infrastructures et l'accès à l'énergie**

Les problèmes d'infrastructure qui affectent l'agro-industrie, notamment les moyens de transport, l'accès à l'énergie et aux TIC, les voies d'accès rurales, les structures d'irrigation, et les installations d'entreposage et de stockage, sont évalués dans le Chapitre 9. Les systèmes d'assistance technique (pour le contrôle de la qualité et la métrologie) et les systèmes d'assistance commerciale (pour les services de conseil et de marketing) sont également évoqués. Les problèmes d'infrastructure sont générateurs de coûts et sont un frein à l'innovation et à l'expansion des entreprises, des chaînes de valeur et des secteurs. Les coûts élevés de transport et de communication, ainsi que les autres coûts liés à la distance et au manque de fiabilité des services, pénalisent les producteurs et empêchent la réalisation des avantages comparés. De nouveaux outils et méthodes pour lever ces obstacles dans la production agro-industrielle sont évoqués dans ce chapitre. Enfin, des méthodes innovantes pour accroître la production énergétique sont également étudiées, notamment des méthodes de chauffage et de production électrique durables utilisant les produits et les déchets.